



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 juillet 2023

DEPARTEMENT

LOT et GARONNE

ARRONDISSEMENT

NERAC

CANTON

NERAC

Nombre de conseillers

en exercice : 29

Présents : 20

Votants : 26

OBJET :

Modification des tarifs
municipaux – Tarifs du centre
aquatique couvert

N° 094/2023

L'an deux mille Vingt-et-Trois, le 10 juillet à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de NERAC était assemblé en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale en date du 4 juillet 2023, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Maire.

Étaient présents : Monsieur LACOMBE, Maire, Mmes et MM. DUFAU, BUSQUET, CASEROTTO Adjointes au Maire, Mmes et MM. ARNAUNE, DAVID, BOZZELLI, VICENTE, GOLFIER, IBN-SALAH, SERRES-SOLANO Conseillers Délégués, Mmes et MM. ESSERTEL, MEDECIN, TUFFERY, TAROZZI, GARBAY, DULOULARD, FONTANEL, PRADO, GOUJON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Monsieur GELLY qui a donné pouvoir à Madame BUSQUET.
Madame BES qui a donné pouvoir à Monsieur DUFAU.
Madame DESSAINTS qui a donné pouvoir à Monsieur LACOMBE.
Madame VILLEREGNIER qui a donné pouvoir à Monsieur DULOULARD.
Madame TESSARIOL qui a donné pouvoir à Madame PRADO.
Monsieur BARRERE qui a donné pouvoir à Monsieur DAVID.
Monsieur SANCHEZ et Madame BERTHOUMIEU.

Absente non excusée :

Madame GREGOIRE.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Madame PRADO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à chaque Conseiller Municipal.

L'avis de convocation a été affiché conformément à la législation en vigueur. La liste des délibérations de la séance du 9 juin 2023 a été affichée conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

RAPPORTEUR : Monsieur VICENTE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'au regard du contexte économique et budgétaire contraint, la commune doit faire des choix budgétaires.

La ville de Nérac souhaite maintenir le niveau de services proposés et ne pas augmenter les taux d'imposition afin de ne pas alourdir le budget des contribuables.

La commune décide aujourd'hui d'actionner le levier tarifaire.

Il a paru pertinent d'instaurer deux catégories de tarification, selon que l'utilisateur souhaitant bénéficier de ce loisir habite ou non la Commune de Nérac.

En effet, cet équipement, tant en investissement qu'en fonctionnement a déjà requis une part d'effort des contribuables Néracais.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, de conserver, pour les motifs sus-indiqués, un tarif différencié pour chaque catégorie, selon que son lieu de résidence est ou non à Nérac.

Les tarifs « Nérac » seront appliqués sur présentation d'un justificatif de domicile à jour.

La date de validité des cartes de 10 entrées ou 10 séances est de 1 an à compter de leur émission.

Les tarifs actualisés seront appliqués à compter du 11 septembre 2023.

Il s'agit pour le Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs présentés ci-dessous concernant les tarifs d'entrées à la piscine municipale couverte :

	Tarifs actuels Nérac	Tarifs actuels hors Nérac	Tarifs proposés Nérac	Tarifs proposés hors Nérac
Entrée enfant (-12 ans)	2,50 €	2,50 €	3,00 €	3,00 €
Entrée enfant (- 3 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Entrée adulte	3,50 €	3,50 €	4,00 €	4,00 €
Entrée adulte (demandeur emploi, étudiants, écoles, familles nombreuses, centre de loisirs, droit d'entrée pour leçon de natation)	2,50 €	2,50 €	3,00 €	3,00 €
Carte 10 entrées enfants	23,00 €	25,00 €	26,00 €	28,00 €
Carte 10 entrées adultes	30,00 €	32,00 €	33,00 €	36,00 €
Carte 30 entrées enfants	65,00 €	70,00 €	72,00 €	80,00 €
Carte 30 entrées adultes	80,00 €	86,00 €	84,00 €	93,00 €
Ecole de natation perfectionnement (30 séances annuelles)	120,00 €	150,00 €	135,00 €	165,00 €
Aqua bike (1 séance)	12,00 €	12,00 €	13,00 €	13,00 €
Aqua bike (10 séances)	100,00 €	100,00 €	110,00 €	120,00 €
Aquagym	10,00 €	10,00 €	11,00 €	11,00 €
Aquagym (10 séances)	60,00 €	80,00 €	70,00 €	90,00 €
Jardin aquatique (- 6 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

LE CONSEIL MUNICIPAL
Considérant l'exposé du Maire
Après en avoir délibéré
DECIDE à la MAJORITE
(1 contre – Monsieur GOUJON)

➤ D'accepter la nouvelle grille tarifaire du Centre aquatique couvert de Nérac telle que détaillée ci-dessous :

	Tarifs Nérac	Tarifs hors Nérac
Entrée enfant (-12 ans)	3,00 €	3,00 €
Entrée enfant (- 3 ans)	Gratuit	Gratuit
Entrée adulte	4,00 €	4,00 €
Entrée adulte (demandeur emploi, étudiants, écoles, familles nombreuses, centre de loisirs, droit d'entrée pour leçon de natation)	3,00 €	3,00 €
Carte 10 entrées enfants	26,00 €	28,00 €
Carte 10 entrées adultes	33,00 €	36,00 €
Carte 30 entrées enfants	72,00 €	80,00 €
Carte 30 entrées adultes	84,00 €	93,00 €
Ecole de natation perfectionnement (30 séances annuelles)	135,00 €	165,00 €
Aqua bike (1 séance)	13,00 €	13,00 €
Aqua bike (10 séances)	110,00 €	120,00 €
Aquagym	11,00 €	11,00 €

AR Prefecture

047-214701955-20230710-DEL0942023-DE
Reçu le 13/07/2023

Aquagym (10 séances)	70,00 €	90,00 €
Jardin aquatique (- 6 ans)	Gratuit	Gratuit

- De fixer la date de validité des cartes de 10 entrées ou 10 séances à 1 an à compter de leur émission.
- De fixer la date de la mise en application de cette délibération au 11 septembre 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

*Certifié conforme et exécutoire
compte tenu de la réception en Sous-
préfecture de Nérac le*

Et de la publication à Nérac le

Le MAIRE,



Le SECRETAIRE DE SEANCE,

AR Prefecture

047-214701955-20230710-DEL0942023-DE
Reçu le 13/07/2023